

Le Conseil municipal de Salies-de-Béarn se réunira en séance ordinaire à la Mairie le :

Vendredi 09 juin 2023 à 18h30

dans la salle ordinaire des séances à l'effet de procéder à l'examen des questions portées à l'ordre du jour :

0. Procès-verbal de la séance précédente
1. Décisions du Maire
2. Convention ORT – Programme « Petites Villes de Demain »
3. Elections sénatoriales – Désignation des délégués et des suppléants
4. Désignation d'un référent déontologue des élus locaux
5. Règlement intérieur du Conseil municipal
6. Attribution marché voirie 2023/2026
7. Fonds de Solidarité pour le Logement
8. Convention de servitudes ENEDIS
9. Concessions cimetière : abrogation de la délibération du 09 mars 2000
10. Tarifs restaurant scolaire 2023-2024 : tarification sociale
11. Tarifs garderie périscolaire 2023-2024
12. Règlement périscolaire
13. Décision modificative n°1 - Commune
14. Création de postes suite à avancement de grade
15. Création d'emplois permanents
16. Création d'un emploi non permanent services scolaire et technique
17. Mise à disposition des moyens municipaux dans le cadre des élections sénatoriales 2023
18. Rapport annuel du Délégué exercice 2021 – SAS Casino
19. Informations et questions diverses

Le Maire,



Thierry CABANNE